

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 12 juillet 2023 à 18 heures 30 minutes
Mairie

Présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

Secrétaire de séance :

Président de séance : Mme PEATIER Géraldine

36-23 - Création d'emploi dans le cadre d'un avancement de grade

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/07/2023
36-2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : PEATIER Géraldine

Date de convocation

06/07/2023

Date d'affichage

06/07/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

17/07/2023

et publication du :

17/07/2023

**OBJET : CREATION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT
DE GRADE**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint technique principal 2ème classe pour assurer les missions d'aide maternelle.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- DECIDE la création, à compter du 12/07/2023, d'un emploi permanent à temps non complet 31/35 d'Adjoint technique principal 2ème classe,

-PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

37-23 - Transfert du nom de domaine et hébergement du site web de la commune

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/07/2023
37-2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation

06/07/2023

**OBJET : TRANSFERT DU NOM DE DOMAINE ET
HÉBERGEMENT DU SITE WEB DE LA COMMUNE**

Date d'affichage

06/07/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

17/07/2023

et publication du :

17/07/2023

Mme le Maire explique au conseil que depuis plusieurs mois le site de la commune est inaccessible suite à un problème avec l'hébergeur, Elle présente au conseil le Devis la société LOGIA à Valence pour la réparation et à la mise à jour du site WEB et à l'entretien et la maintenance du serveur pour un montant de 910 € ou 915 € avec option entretien du site,

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Accepte la proposition de la société LOGIA à Valence
Charge Mme le Maire de faire exécuter les travaux

38-23 - Sorties patrimoine ardéchois pour les écoles élémentaires

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre :
Abstentions :

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Date de convocation
06/07/2023

Date d'affichage
06/07/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

17/07/2023

et publication du :

17/07/2023

OBJET : SORTIES PATRIMOINE ARDÉCHOIS POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Mme le maire présente au conseil municipal la demande de la directrice de l'école publique Anne Sylvestre de Colombier le Jeune concernant l'organisation d'une sortie scolaire dans le cadre des sorties patrimoine ardéchois (sorties pédagogiques sur des lieux dédiés à l'archéologie, à la préhistoire ou dans des musées), Une aide de 5€ par enfant (limitée à une journée) est attribuée aux communes pour le financement des sorties élémentaires ou maternelles publique.

Cette subvention est subordonnée à une participation minimale de la commune à hauteur de 5 € par enfant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Accepte la demande de la directrice de l'école publique Anne Sylvestre pour l'organisation d'une sortie scolaire dans le cadre des sorties patrimoine ardéchois,

Décide d'attribuer une subvention de 5€ par enfants,

Charge Mme le maire d'en informer la directrice de l'école publique Anne Sylvestre de Colombier le Jeune

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Date de convocation

06/07/2023

OBJET : TARIFS GARDERIE PERI-SCOLAIRE ANNEE 2023-2024Date d'affichage

06/07/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

17/07/2023

Mme le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de la garderie péri-scolaire, elle invite le conseil municipal à fixer les montants pour l'année scolaire 2023-2024, elle précise que ce tarif est indexé sur l'indice des prix à la consommation de l'INSEE de mai de chaque année (indice hors tabac ensemble des ménages pour mai 2023= 116,54 : variation annuelle de 5.04%)

et publication du :

17/07/2023

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
Décide d'appliquer les tarifs suivant :

Le Matin

- 7h00 à 8h30 > 2,55€ (1er enfant) 2,29€ (2ème enfant) 2,05€ (3ème enfant)

Le Soir

- 16h30 à 17h30 > 2,23€ (1er enfant) 2,06€ (2ème enfant) 1,74€ (3ème enfant)

- 17h30 à 18h30 > 2,23€ (1er enfant) 2,06€ (2ème enfant) 1,74€ (3ème enfant)

40-23 - Attribution du marché de travaux d'entretien et de petits aménagements de voirie

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/07/2023

40-2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LONGEROCHE Jean-Michel, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, Mme SERRETTE Nadine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BELLIN Mickaël, M. LEPINE Mathieu, M. NODON Henri, M. PEYRARD Sébastien

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : PEATIER Géraldine

Date de convocation

06/07/2023

Date d'affichage

06/07/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

17/07/2023

et publication du :

17/07/2023

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE PETITS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Madame COMTE, Maire, présente au conseil municipal les résultats de la consultation pour le marché de travaux et indique que la commune a lancé une consultation en 1 lot le lundi 22 Mai 2023 pour des travaux d'entretien et de petits aménagements de voirie.

La commission d'Appel d'offres qui s'est réunie le lundi 3 juillet 2023 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique et 40% pour le prix des prestations) comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, l'offre suivantes : Entreprise Vivaroise de travaux publics SAS

Offre de base :

237 214.60 € HT - 284 657.52 € TTC

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le lundi 3 juillet 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte cette proposition ;

Autorise Madame le Maire à attribuer le marché et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à COLOMBIER LE JEUNE

Le Maire,

